

COMMUNIQUE DE PRESSE

A Dijon, le 21 février 2020



Le Crédit Agricole de Champagne Bourgogne s'engage aux côtés de l'Association des Maires de la Haute-Marne

Le Crédit Agricole officialise son accompagnement des collectivités de son territoire par la signature d'une convention de partenariat avec l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalités de la Haute-Marne.

Celle-ci s'est déroulée le vendredi 21 février à 11 h à l'agence Crédit Agricole, située à Langres au 24 Place Diderot, en présence de Jean-Yves Remillet, Président de la Caisse régionale, d'Anne-Marie Nédélec, Maire de Nogent et Présidente de l'Association des Maires de France 52, de Mélanie Menet, Directrice de l'AMF 52 et de Julien Lemarchand, Directeur de l'agence de Langres.

Un intérêt commun, dynamiser le territoire

Grâce à la signature de cette convention, le Crédit Agricole démontre sa volonté d'accompagner les élus locaux dans la dynamisation de leur territoire et se positionne comme partenaire privilégié des collectivités territoriales de Haute-Marne. La Caisse régionale s'engage également à apporter un mécénat financier à l'association et à accompagner les maires de Haute-Marne en leur fournissant des conseils personnalisés et deux guides intitulés « Le maire et l'assurance » et « Le maire et l'emprunt » qui les accompagneront durant leur mandat.

« Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne accompagne la majorité des collectivités publiques et soutient de nombreuses initiatives sociales et solidaires sur son territoire. Nous jouons un rôle capital aux côtés des maires et des élus d'intercommunalités de Haute-Marne en les assurant et en accompagnant près d'un projet sur 2, ce partenariat souligne notre volonté de continuer dans ce sens » Tristan Lamy, directeur développement entreprises, agriculture, marchés spécialisés et banque privée.

A propos du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne

Acteur économique majeur des départements de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne et de l'Yonne, le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, banque régionale de proximité, est fortement implanté sur son territoire avec 143 agences, 4 centres d'affaires Entreprises, 3 espaces Banque Privée, 4 pôles viticoles, 1 pôle régional Banque d'Affaires, 1 agence destinée aux collectivités publiques et aux professionnels de l'immobilier*.

*Source Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne au 31 décembre 2019.

A propos de l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalité de la Haute-Marne

Les Maires, Adjoints, Maires Délégués et Présidents des Communautés de Communes et Communautés d'Agglomération du Département de la Haute-Marne forment une association régie par la loi appelée « Association des Maires de la Haute-Marne » dont le siège social est situé à

Chaumont (52000). L'association a pour buts : de défendre les intérêts communaux et intercommunaux, de faciliter l'exercice des fonctions des maires, de conseiller et d'assurer une formation à l'ensemble des élus.

Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne

Contacts Presse :

Claire Lorichon, Responsable de la communication // claire.lorichon@ca-cb.fr // 03 80 63 55 23

Mylène Fargeot, Chargée de la communication digitale // mylene.fargeot@ca-cb.fr // 06 37 12 05 99

